

BULLETIN ANNUEL  
de la  
**SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS**  
De la Dordogne

COMPTE RENDU  
DE  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
Du 11 Janvier 1908



LISTE GÉNÉRALE  
DES  
MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ  
Pour l'Année 1908



PÉRIGUEUX  
IMPRIMERIE D. JOUCLA, RUE LAFAYETTE, N° 19

—  
1908



BULLETIN ANNUEL  
de la  
**SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS**  
DE LA DORDOGNE

**COMPTE RENDU**

de  
**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

*Du 11 Janvier 1908*

**LISTE GÉNÉRALE**  
DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

*Pour l'Année 1908*

Bulletin n° 9      Exclu du Prêt

~~BPZ 6447~~

~~72-586~~



BIBLIOTHÈQUE  
DE LA VILLE  
DE PÉRIGUEUX

PÉRIGUEUX

IMPRIMERIE D. JOUCLA, RUE LAFAYETTE, N° 19

B.M. DE PÉRIGUEUX



C0000271423

1908

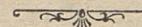


## SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS DE LA DORDOGNE

— 34 —

### COMPTE RENDU

De l'Assemblée générale ordinaire du 11 Janvier 1908



Samedi soir, 11 janvier 1908, à l'Hôtel de Ville de Périgueux, a eu lieu l'Assemblée générale annuelle de la *Société des Beaux-Arts de la Dordogne*.

La séance a été ouverte à 8 heures et demie, sous la présidence de M. le Marquis de Fayolle, l'un des vice-présidents, assisté de M. Sarazanas, vice-président, de M. Bertoletti, secrétaire général, de M. Daniel, secrétaire adjoint, et de MM. Pasquet, le Docteur Ladevi-Roche, le Commandant Brecht et le Capitaine Réghéere, membres de la Commission administrative.

M. le Président présente les excuses de M. le Docteur Peyrot, président de la Société, lequel manifeste par lettre les plus vifs regrets de n'avoir pu venir à Périgueux assez tôt, comme il l'espérait, pour prendre part à la réunion.

Lecture est également donnée d'une lettre d'excuse de M. Hepper, trésorier, retenu par une indisposition, qui tend heureusement à guérir.

Étaient présents, ou régulièrement représentés, les membres de la Société dont les noms suivent :

MM. J. Aviat, R. Bardon, L. Benoit, P. Bergadieu, A. Bertoletti, F. Bosche, P. Bourdichon, A. Bourgoin, Ch. Brecht, R. Château, E. Chaumont, P. Cocula, Ch. Cotinaud, J. Daniel, G. Darnet, L. Deschamps, E. Dorsène, G. Dufour, A. Dupouy, M<sup>me</sup> la Comtesse de Fayolle, MM. le Marquis de Fayolle, F. Fommarty, L. Gaillard, G. Gautier, H. Grasset, L. Hepper, A. Labrousse, E. Lachaud, le Docteur Ladevi-Roche, F. Lassaigne, le Docteur Paulin de Brou de Laurière, L. Lavaud, E. de Lépine, M<sup>me</sup> la Baronne de Lestrange, MM. R. Marey, E. Masson, M. Matosès, E. Mazy, F. Milet, M<sup>lle</sup> V. Moreau, MM. le Baron de Nervaux, H. Paracini, G. Pasquet, le Docteur J.-J. Peyrot, E. Poirier, R. Porentru, Ch. Pouyaud, L. Réghéere, F. Requier, Th. Roudergues, E. Rougier, G. Sarazanas, M<sup>me</sup> la Marquise de Sanzillon, MM. L. Simon, H. Soymier, A. Tenant, M<sup>mes</sup> de Verninac de Saint-Maur, la Comtesse de Verthamon, M. F. Villepelet.

M. le Président après avoir constaté que le nombre des Sociétaires présents, ou régulièrement représentés en vertu des pouvoirs écrits déposés sur le Bureau, est supérieur au quart des membres de la Société, déclare l'Assemblée constituée, selon les articles 58, 61, 62 et 63 des Statuts, pour délibérer valablement.

Il fait tout d'abord procéder au tirage au sort entre

les Sociétaires des œuvres d'art acquises pendant la dernière exposition.

Le tirage a donné les résultats que voici :

Le tableau *Ponton de la Tournelle*, par Bauré, est échu à M. Dupouy ; le tableau *Fleurs sauvages*, par Berton, à M<sup>me</sup> la Comtesse de Verthamon ; l'aquarelle *Poires*, par Blayot, à M. Labroue ; le tableau *Pins dans le Bazadais*, par Buzon, à M. Peynaud ; le tableau *Coucher de Soleil*, par Cachoud, à M. L. Simon ; le tableau *Coin de ma Cour*, par Carette, à M. A. Labrousse ; le tableau *Temps gris*, par Delpech, à M<sup>lle</sup> Chalaud ; le tableau *Départ de Barques*, par Denet, à M. Georges Durand-Ruel ; le tableau *Sur la Passerelle*, par Duchemin, à M. Henri Deschamps ; l'aquarelle *Bords de la Marne*, par Duvernay, à M. Laussinotte ; l'aquarelle *Vue à Chartres*, par Fontan, à M. Joseph Durand-Ruel ; le tableau *Potinières*, par Funel, à M. Cotinaud ; le tableau *Le Paillon à Nice*, par Garaud, à M. Linard ; le tableau *La Seine à Pont-de-l'Arche*, par Guillemet, à M. E. Lacoste ; le tableau *Pivoines*, par Jacquelain, à M. Gaillard ; le tableau *Les Huîtres*, par A. Magne, à M. Reignier ; le tableau *Au Luxembourg*, par Petit, à M. Brecht ; l'aquarelle *Chamonix*, par Jullien, à M. Désiré Bonnet.

Les dix gravures envoyées par l'État ont été ainsi attribuées par le sort :

*Portrait d'homme*, d'après Van Dick, par Massard, à M. Grasset ; *L'Atelier du Peintre*, d'après Craesbek, par Lurat, à M. Dongreil ; *L'Excommunication de Robert le Pieux*, d'après J.-P. Laurens, par Massé, à

M<sup>me</sup> la Marquise de Sanzillon ; *Titus Rembrandt*, d'après Rembrandt, par Le Couteux, à M. Lacape ; *Musique guerrière*, d'après Baudry, par Didier, à M. le Docteur J. de Lacroisille ; *Judith et Holopherne*, d'après Botticelli, par Deblois, à M. E. François ; *Érasme*, d'après Holbein, par Bracquemond, à M. Matosès ; *La Fornarina*, d'après Raphaël, par Dauguin, à M. Bittard ; *Guillaume d'Orange*, d'après Van Dick, par Delzers, à M. Aubarbier ; *Biblis*, d'après Henner, par Huvey, à M. le docteur Faure-Muret.

Le procès-verbal de la dernière Assemblée générale a été ensuite lu et adopté sans observations.

Puis la parole a été donnée à M. Bertoletti, secrétaire général, qui a fait le rapport annuel, moral et financier, en ces termes :

Messieurs et chers Collègues,

Voici que s'achève le mandat par vous confié, il y a trois ans, à l'actuelle Commission administrative.

C'est au nom de cette dernière que j'ai l'honneur, une fois de plus, de présenter à l'Assemblée générale le résumé des actes sociaux accomplis durant l'année 1907.

Ce fut une période toute d'activité, féconde en consolants résultats, pendant laquelle la Société des Beaux-Arts de la Dordogne a travaillé avec ardeur et remué de son mieux le terrain de l'art, y semant largement le bon grain : espoir de moissons futures toujours plus luxuriantes.

Le labeur de la Société s'exerça surtout autour de l'organisation du neuvième Salon périgourdin, ouvert sur les riantes allées de Tourny, du 19 mai au 21 juillet.

La Société eut pourtant à préparer, dès le commencement de l'année, une autre manifestation artistique : la Conférence sur les œuvres du sculpteur A. Rodin, que vint faire à Périgueux, avec

une bonne grâce parfaite et un complet désintéressement, M. Raphaël Gaspéri.

L'étude si fouillée, si documentée, que M. Gaspéri fit de l'éminent artiste, a été très goûteuse par les auditeurs de la Conférence, et nul amateur cultivé, aucun de ceux qui observent de près l'actuel mouvement de l'art français n'oubliera ce qui a été dit sur le vivant œuvre de Rodin.

Et c'est ainsi que la Conférence, illustrée de belles projections, consacrée à l'étude raisonnée des œuvres d'un grand artiste de nos jours, a été comme une appropriée préface disposant tout naturellement le public à recueillir les enseignements encore plus complets et plus facilement saisissables, parce que donnés par des ouvrages originaux eux-mêmes, qu'allait nous apporter le IX<sup>e</sup> Salon Périgourdin, touchant les tendances de nos artistes vivants.

En fait, cette dernière Exposition organisée par notre Société, a marqué un nouveau progrès, et elle n'a été en rien inférieure aux autres, pourtant si appréciées des amateurs.

Grande était la variété des œuvres d'art, séduisants les sujets exposés, dont plusieurs traduits par des maîtres de premier ordre.

Il n'est peut-être pas inutile, Messieurs, d'analyser ici ce progrès : sceau précieux à nos efforts, et d'en fixer l'étendue par quelques jalons précis.

Notre VIII<sup>e</sup> Salon, ouvert en 1904, contenait 435 œuvres, envoyées par 194 artistes, et cette année nous en exposâmes une centaine de plus ; en chiffres exacts, 230 artistes nous en envoyèrent 534.

Mais, la satisfaction à tirer du nombre serait chose bien mesquine, méprisable même, si dans le nombre il n'y avait la qualité.

Les tableaux purement de métier — le métier si adroit soit-il — d'où la pensée directrice est absente, le sentiment personnel exclus, étaient leur pauvreté de tous côtés, sans que la moindre étincelle de vie ne réveille autour d'eux un seul instant de méditation : abondant amas de choses mortes, ennuyeuses et encombrantes, et qui n'ont avec l'art aucune affinité. Le parler le plus élégant sera-t-il jamais un beau discours, s'il n'est éclairé par le feu de l'âme et s'il est dépourvu de toute idée ?

Seuls, les ouvrages révélant le cœur de l'artiste créateur, méritent considération, et selon le degré de leurs qualités vitales ; seuls, ils valent pour l'étude des amoureux d'art et pour l'enseignement des masses ; seulement ceux-là attirent, retiennent et plaisent comme des trésors inestimables !

Et de ceux-là était composé notre IX<sup>e</sup> Salon. Car, si toutes les œuvres exposées n'avaient pas une égale valeur, on en voyait en quantité de tout premier ordre, et on n'en trouvait aucune où il n'y fût traduit l'effort louable d'une pensée d'artiste.

Parmi nos 230 exposants il y avait 33 artistes périgourdin, dont les productions variées et pleines d'intérêt, attiraient à juste titre les visiteurs, tant elles tenaient bien leur place voisinant d'illustres maîtres.

Et les maîtres illustres, les peintres au talent consacré par les plus hautes récompenses, et dont les ouvrages comptent dans la série des plus beaux de nos jours, ne manquaient pas au Salon Périgourdin.

En dehors de sept des principaux peintres impressionnistes, utiles à consulter afin d'avoir la possibilité d'étudier et de comparer les divers moyens d'expression de l'art de notre époque, en dehors des représentants de cette jeune école, nous comptions 120 exposants — c'est-à-dire plus de la moitié — récompensés officiellement à Paris. Et dans ce rare ensemble de beaux artistes, figuraient 83 peintres ou sculpteurs classés *hors concours*, dont 21 membres des jurys des Salons Parisiens et 2 membres de l'Institut de France.

Un Salon qui peut s'enorgueillir de tels exposants, à côté de tant d'autres d'une incontestable probité d'art, est chose fort rare en province, même dans les villes principales.

Aussi le IX<sup>e</sup> Salon Périgourdin eut, dès l'ouverture, la faveur de tous ceux qui, en notre région, suivent, attentifs, le mouvement artistique ; il fut assidûment fréquenté par le public, qui y vint toujours nombreux et, aux jours populaires, en foule compacte, comme des visiteurs avides de contempler encore tant de belles choses, avant qu'elles ne se fussent envolées.

Mais tout n'a pas disparu du Périgord. Nous le constaterons ici avec joie, puisque les bons tableaux qui restent augmentent la richesse artistique du pays et sont autant de pages éloquentes d'enseignement.

Le musée de la ville, dirigé avec une rare compétence par M. le marquis de Fayolle, a augmenté sa collection de trois tableaux, dont un, le *Crépuscule*, de M. Cagniart, lui fut généreusement offert par l'auteur avec l'intermédiaire de notre Société qui, à double titre, ne peut que s'en réjouir : d'abord, parce que c'est une magistrale toile de plus mise ainsi à la portée du public, ensuite parce que cela est une sorte de compensation indirecte aux sacrifices que la ville de Périgueux fait pour nous avec tant de bonne grâce.

De leur côté, des amateurs éclairés et au goût sûr acquièrent trente-trois œuvres d'art, parmi lesquelles plusieurs tableaux de tout premier ordre, et notre Société en a retenu dix-huit, dont la fine et sincère aquarelle *Chamonix*, gracieusement donnée par son auteur, M. Jullien, à qui nous enverrons d'ici tous les remerciements de la Société.

Tout cela forme un ensemble de cinquante-quatre ouvrages. Les dix-huit acquis par la Société, réunis aux dix gravures qui nous ont été accordées par le Ministre des Beaux-Arts, deviennent aujourd'hui même la propriété de ceux de nos membres que le sort a favorisés tout à l'heure. Les heureux gagnants pourront les retirer chez M. Gautier, rue des Chaînes, à partir de lundi prochain.

Ce rapide examen de notre action sociale, nous montre le chemin parcouru pendant l'année 1907 vers le but d'éducation artistique qui est le nôtre. Il nous montre que nous avons vécu une année fertile en bons résultats. Et la récompense à nos efforts persévérateurs, nous l'avons trouvée dans la faveur avec laquelle l'œuvre accomplie a été universellement jugée par le public périgourdin. Toute la presse locale et régionale et la presse de Paris, spéciale aux arts, se fit l'écho du sentiment général du public et des artistes, et elle ne nous marchanda jamais ses précieux encouragements. Nous lui en exprimons aujourd'hui nos vifs sentiments de gratitude.

Mais, nous avons eu à solliciter bien d'autres précieux concours ; nulle part nous avons frappé en vain ; de tous côtés nous avons été encouragés et soutenus. Et l'Assemblée générale voudra réunir ses chauds remerciements à ceux de la Commission administrative, pour les adresser aux administrations et aux personnes qui nous ont été utiles.

Merci donc à M. le Maire et à la Municipalité de Périgueux pour la subvention qui nous a été accordée et pour toutes les facilités qu'ils nous procure ;

Merci à M. le Préfet de la Dordogne, qui s'est toujours montré d'une bienveillance rare, et au Conseil général, pour la subvention votée en notre faveur ;

Merci à M. le Ministre des Beaux-Arts, qui nous a également subventionné, et qui nous a, de plus, envoyé les belles gravures dont nous avons déjà parlé.

Au sein même de notre Société nous avons des dettes de particulière reconnaissance. Nous en avons envers notre éminent Président, M. Peyrot, qui suit d'un œil attentif tous nos travaux et dont

L'action bienfaisante se fait sentir à chaque pas. Nous en avons envers nos Vice-présidents, M. le marquis de Fayolle et M. Sarazanas, si dévoués en toutes circonstances ; envers M. Daniel, pour les soins spéciaux qu'il a donnés aux travaux de la galerie démontable, et envers M. Hepper, le plus diligent des trésoriers. Nous en avons enfin envers MM. les Membres du jury de classement des tableaux, qui ont rempli leur tâche avec toute diligence, sous la présidence de M. Dose, le vénérable et autorisé doyen des artistes périgourdins, secondés par l'actif et expérimenté secrétaire, M. Pasquet.

Il nous reste, Messieurs, à souhaiter de tout cœur la bienvenue à quinze nouveaux sociétaires, inscrits pendant l'année : MM. Belingard, Boissarie, E. Chaumont, Durand de Ramefort, M<sup>me</sup> la comtesse de Fayolle, MM. Granié, E. Lachaud, M<sup>me</sup> Lasageas, MM. Masson, Negrier, M<sup>me</sup> Pabot-Chatelard, MM. Robinot, Sempé, de Torsiac et L. Verdié.

Il faut encore nous réjouir, exprimer ici toute notre satisfaction d'avoir vu deux des nôtres être l'objet de hautes distinctions honorifiques en les félicitant bien sincèrement : M. Aubarbier, ancien Président du tribunal de commerce et actuellement zélé et actif Président de la Chambre de commerce, nommé Chevalier de la Légion d'honneur ; M. G. Gautier, l'enthousiaste Capitaine territorial, élevé au même grade.

Nous avons aussi à déplorer la perte douloureuse de l'un de nos membres les plus dévoués : Eugène Planté. Cet excellent sociétaire, si spirituel et si affable, entraînait dans la Vie Eternelle peu de temps après la clôture de l'Exposition, qu'il visitait très souvent malgré son âge avancé. Venu à nous dès son établissement à Périgueux, il s'adonnait volontiers à l'étude de l'art, où il trouvait ses plus douces satisfactions. A plusieurs reprises, il avait exposé aux Salons de la Société, des aquarelles d'une conscience d'art parfaite. Le souvenir d'Eugène Planté demeurera ineffaçable en nous, et nous prions sa famille d'agréer nos sentiments de vive condoléance.

Voici maintenant l'exposé financier tel qu'il ressort des registres de notre trésorier et le Bilan social pour lequel la Commission administrative demande votre approbation :

Entrées :	
Reliquat en caisse au 31 décembre 1906.....	2.474 30
Cotisations recouvrées pour 1907.....	1.610 »
— d'années précédentes.....	160 »
Recettes de l'Exposition.....	973 95
Subvention de la Ville de Périgueux.....	1.000 »
Subvention du Conseil général de la Dordogne.....	500 »
Subvention du Ministère des Beaux-Arts.....	500 »
Remboursement Jallot.....	14 80
Location de la Galerie à la Société d'Encouragement à l'Agriculture.....	50 »
Intérêts de fonds placés.....	38 50
TOTAL .....	7.321 55

Sorties :	
Montage, réparation et démontage de la Galerie des Expositions.....	1.765 10
Transport des œuvres d'art.....	954 50
Affranchissements et gratifications.....	156 80
Imprimeurs, Conférence, etc.....	625 90
Frais divers et recouvrements.....	334 35
Installation des tableaux.....	568 »
Tapissier .....	300 »
Gardiens .....	412 »
Achats d'œuvres d'arts.....	1.515 »
Emballage des œuvres d'art au départ et expéditions.	437 10
Loyer et assurance.....	63 40
TOTAL .....	7.132 15

Balance :	
Entrées.....	7.321 55
Sorties.....	7.132 15
Reste en caisse.....	189 40

Il y a lieu d'ajouter à cette somme celle de 50 francs, relative à l'encaissement de cotisations en retard.

BIBLIOTHEQUE  
DE LA VILLE  
DE PERIGUEUX

Le bilan social, à la fin de l'année 1907, s'établit ainsi :

Actif :	
Fonds en caisse .....	189 <sup>f</sup> 40
Cotisations à recouvrer.....	(mémoire)
Tringles en fer pour soutenir les tableaux, placées à l'École Lakanal.....	(mémoire)
Matériel de la Galerie démontable.....	(mémoire)
Total sauf mémoire.....	<u>189 40</u>
Passif :	
Bons à tirer pour le remboursement de la Galerie des Expositions .....	2.650 »
Intérêts dus à ces mêmes bons.....	(mémoire)
Total sauf mémoire.....	<u>2.650 »</u>

Sur les dispositions, la Commission administrative propose de rembourser trois bons relatifs à la Galerie des Expositions, bons dont les numéros seront tirés au sort en cours de la présente séance.

Le Congrès des Sociétés Savantes de l'an dernier a été tenu à Montpellier et la Session des Sociétés des Beaux-Arts des départements à Paris. Vous allez entendre, à ce sujet, le rapport que va nous faire dans quelques instants notre savant collègue M. le Dr Ladevi-Roche.

Pour cette année, les deux réunions précitées auront lieu à Paris pendant la semaine de Pâques, et nous aurons à désigner ce soir les délégués de la Société, répondant ainsi à l'invitation que nous a adressée M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Voici, messieurs et chers collègues, le rapport annuel fini. J'ai essayé de retracer les grandes lignes de notre vie sociale en l'année 1907. Bien que l'esquisse soit imparfaite, elle n'en montre pas moins que l'action de la Société n'a point été sans quelque éclat, et que nous avons fait ce que nous pouvions de mieux pour affiner le goût public.

Répandre les notions du Beau, tel est le rôle que nous avons assumé ; puissions-nous le remplir dignement toujours en ce pittoresque Périgord !

Périgueux, le 11 janvier 1908.

*Le Secrétaire général,*

A. BERTOLETTI.

Les comptes résumés dans ce rapport et les conclusions y contenues, mis aux voix par M. le Président, ont été adoptés à l'unanimité.

A son tour, M. le Docteur Ladevi-Roche prend la parole et fait un rapport au sujet du 45<sup>me</sup> Congrès des Sociétés Savantes, réuni à Montpellier en avril 1907. Cette intéressante étude, très goûtée par l'Assemblée, a été unanimement applaudie.

En voici le texte :

Messieurs,

Votre Compagnie, toujours attentive aux progrès scientifiques, littéraires, par dessus tout artistiques de notre chère France, délégue, chaque année, quelques-uns de nous pour prendre part à ces grandes fêtes de la pensée, qu'on nomme Congrès des Sociétés Savantes, pour lui en rapporter une image fidèle, si toutefois il est possible d'enfermer en quelques lignes d'un rapport étroit, tant d'éclats et tant de lumières.

Désigné déjà plusieurs fois par votre Compagnie pour une tâche aussi illustre, j'hésite, ne sachant si je dois me réjouir ou m'affliger, portant en moi le désir sincère de vous faire participer aux splendeurs de ces Congrès-Soleil, et étonné de ne pouvoir vous rapporter que les rayons pâlis d'un astre voilé de nuages.

En de telles matières, l'indulgence est raisonnable. Comment exiger, des explorateurs les plus fidèles, parmi tant d'études si variées, rapportées des lointaines contrées, cette fraîcheur qui n'existe qu'au pays d'origine !

Le Congrès des Sociétés Savantes s'est ouvert cette année au Palais de l'Université de Montpellier, vieil édifice où les lauriers blancs et roses mêlent leurs fleurs aux marbres antiques, dans cette belle capitale du bas Languedoc gardant dans ses monuments, dans ses hôtels les plus vétustes, cette majesté quelque peu triste, souvenir des grandeurs de l'Espagne.

Archéologie, sciences économiques et sociales, photographie, histoire, philosophie, sciences médicales, le Congrès a renfermé cette année les représentants autorisés de tant de connaissances si diverses.

A déambuler au milieu de tant de richesses intellectuelles, l'esprit s'effare, une grande joie pourtant le pénètre, et puis un regret. Pourquoi n'avoir pas fait une large place aux Beaux-Arts, dans un pays où peintres, musiciens, sculpteurs, se rencontrent dans tous les rangs de la Société si nombreux et si pleins de mérite. Sans doute à Paris le Congrès des Beaux-Arts demeure chaque année chargé de réunir toutes les découvertes intéressant la vaste République des artistes. Quand même, on aimerait à voir, au Congrès des Sociétés Savantes, dans ces grandes assises intellectuelles de Province, assurer aux Beaux-Arts une place plus large et si justement méritée.

Comme aux grandes manœuvres militaires, les regards éblouis ne sauraient qu'entrevoir rapides les groupes principaux qui défient devant eux, vos délégués ne peuvent que vous signaler les plus gros bataillons de cette vaste armée intellectuelle, sœur aimée de sa compagne des batailles, toujours prête à lui fournir les armes les plus perfectionnées, les secrets les plus merveilleux de l'attaque et de la défense, assurée qu'elle ne saurait en faire usage que pour les droits éternels de l'humanité.

Revue magnifique bien digne de tous les regards où l'éclat incomparable des idées, lettres ou sciences, ne le cède en rien aux beautés fugitives des uniformes divers.

Messieurs, quelle ville autre que Montpellier, pouvait mieux convenir au Congrès des Sociétés Savantes !

N'est-elle pas le sanctuaire éternel des sciences et des arts, la Mecque des pèlerins de l'idée venant baisser respectueux le seuil de cette grande Université où la Médecine et le Droit trouvèrent de tout temps les maîtres les plus honorés, les plus élevés, les plus dévoués et les plus fidèles ! Alors qu'aux époques lointaines tout était, peut-être comme aujourd'hui, de bon plaisir, de faveurs ou de nécessités népotiques, à Montpellier, au grand jour des solennités universitaires, on entendait raisonner cette formule libertaire qui ne saurait vieillir : *Injustum est dare et concedere monopolium*. Si les corps malheureusement peuvent être parfois injustement asservis, les âmes demeurent éternellement libres victorieuses quand même de leurs oppresseurs.

Messieurs, si les Sociétés Savantes s'avancent, éclaireurs déterminés, à travers les ombres qui baignent, océan tumultueux, notre terre, sans doute elles ne sauraient rapporter toujours ce que l'âme de chacun de nous désire : la pleine lumière.

Qui calculera la série indéfinie des mondes ? Qui dira le secret

des ondulations de l'Ether, d'où nous vient la lumière ? Qui nous dévoilera l'union mystérieuse des esprits et des corps ?

Les grands obstacles demeurent, barrant peut-être éternels le chemin que l'intelligence humaine voudrait bien suivre.

Et cependant au Congrès, que de travaux, de découvertes, d'aperçus dignes de la plus haute attention !

Les météorologues nous ont raconté les lois des courants aériens et souterrains, leurs erreurs et les désastres qui les suivent.

Les médecins nous ont dit les infiniment petits aussi considérables que les infiniment grands. Au milieu de ce tumulte de parasites et de microbes évoluant éternels sur les corps vivants, leur champ préféré de bataille, les princes de la science, à ces forces inconnues, opposent des forces empruntées aux principes même de destruction. Tournant avec succès contre les ennemis de la vie les forces qu'ils leur ont empruntées, ils les tiennent en échec, les obligeant à reculer, et, du foyer de la mort, font jaillir la resplendissante lumière de la vie.

Dans le domaine de l'histoire, grâce aux savantes communications des membres du Congrès, les civilisations disparues reparaissent, s'illuminent aux clartés des inscriptions déchiffrées. Nous assistons familiers aux leçons des rhéteurs gallo-romains, et Vercingétorix sort des ruines d'Alésia, formule puissante de l'indépendance de nos pères.

En remontant aux sources, en imposant aux textes souvent altérés l'analyse de la critique sévère ; en forçant les pierres antiques, dolmens, temples, figures mystérieuses du moyen-âge, à confesser leurs secrets, les congressistes transforment le roman de l'histoire en une réalité scientifique, que les esprits les plus enclins au doute ne sauraient récuser.

On est frappé, en assistant aux séances du Congrès, de voir sortir de tant de travaux cette vérité que les généralités n'ont de force que par le soutien des spécialités, mais aussi que les spécialités n'ont de valeur que si elles contribuent à l'agrandissement des généralités futures. Principe souvent méconu par les généralisateurs comme par les spécialistes et qui explique l'inutilité des efforts des uns comme des autres.

Médecine ou épigraphie, chimie ou droit, arts ou lumière, connaissance des anciens monuments, étude des antiques demeures de Montpellier, tant de travaux si variés se résument en une seule clarté, comme les différentes forces de la nature, mises en jeu,

aboutissent pour les corps comme pour les esprits à la production de l'aube qui va toujours grandissant.

A voir coucher le soleil le soir, l'homme primitif s'étonne, s'attriste, se demande s'il reviendra demain. Au Congrès des Sociétés Savantes, si le Soleil de la vérité vient quelquefois à s'obscurcir, s'il est exposé même parfois à de longues nuits, la foi des chercheurs ne saurait être ébranlée, ils savent qu'il renaîtra après s'être lavé dans l'océan des intelligences, et qu'il reparaîtra plus radieux et plus pur.

A raconter les gloires des pays lointains, nous demeurons quand même obstinés aux choses illustres de notre pays.

Votre compagnie, cette année, a fait un grand effort que le succès a justement couronné. Elle a appelé de tous les points de l'horizon de la pensée, dans notre chère cité, les artistes les plus autorisés. Son appel a été entendu. Grâce à vous, notre ville, si longtemps étrangère aux manifestations de l'art, est devenue pour quelques mois le rendez-vous des princes de la couleur et aussi des connaisseurs les plus autorisés.

Réjouissons-nous d'y rencontrer parmi les meilleurs interprètes de l'art, bon nombre de nos compatriotes. La bonne terre du Périgord, qui produit tant de choses exquises, ne saurait être stérile quand il s'agit des fleurs les plus belles de la pensée.

Que d'efforts, que de difficultés, que de choses impossibles ! Vous avez su surmonter tant d'obstacles. Devant votre ténacité, les portes les mieux verrouillées se sont ouvertes, là où l'on ne voyait que le désert, l'immensité inculte, grâce à vous, dans ces régions si déshéritées et si méconnues, tout-à-coup est né, a grandi, l'arbre merveilleux aux fruits dorés, l'arbre non des jardins des racines grecques, mais l'arbre bien autrement merveilleux, l'arbre de l'art dans tout ce qu'il a de plus exquis et de plus relevé.

En ce jardin peuplé de tant d'admirables plantes, laissez-moi, en passant, saluer nos préférées, les œuvres de Dose, notre doyen, de Darnet, de Pasquet, de Brechit, de Laparre, Reghèere, les aquarelles merveilleuses de Mme de Fayolle, enfin les vastes compositions bibliques d'un artiste qui nous est cher entre tous, Bernard Bertolletti, dont le Salon de cette année, à Paris, a compté parmi les bonnes toiles son Lévite d'Ephraïm et dont notre musée renferme des œuvres si puissantes.

Messieurs, votre compagnie demeure légitimement fière de tant d'efforts, de ce souffle artistique si puissant qui sorti de sa vaste

poitrine, se répanâ dans nos contrées et va partout réchauffant les esprits si longtemps endormis.

Autour de vous, par vous, combien d'esprits ensommeillés, peut-être oubliés, s'éveillent aujourd'hui. Leurs yeux ouverts, perdus au tumulte de la nature qui nous environne, attentifs quand même à contempler ces sites si variés, tantôt très sombres, tantôt très clairs, ces paysages changeants, ces sentes, ces vallées, ces plateaux abruptes dévalant aux plaines aux riches cultures, comment ne viendraient-ils pas à nous, enveloppés, entraînés par le culte éternel de la beauté !

Sans doute aujourd'hui, un écho lointain du temps passé, venu jusqu'à nous, nous redit les merveilles des forces bestiales, le triomphe du muscle, l'éblouissement de la bête osant les bestialités les plus inouïes.

Pourquoi tourner la tête, porter attention aux choses si misérables ! L'homme Hercule a vécu. Les machines l'ont remplacé. A vouloir le ressusciter, combien vain rêve !

Seul l'intellectuel demeure. Le règne de la pensée s'est levé, les hurlements nocturnes des bêtes, débris des bestialités antiques, ne sauraient prévaloir contre lui. Et son rayonnement, gagnant de proche en proche, est le soleil levant qui bientôt, montant au zénith, gagnera toute la terre.

Les immensités, ces variétés infinies de sciences, comme les étoiles, qui brillent au firmament, encore qu'elles occupent à notre ciel des points différents, toutes ont une même lumière qui guide nos pas chancelants.

Messieurs, dans ces Congrès des Sociétés Savantes, combien s'étonnent, même se scandalisent, à voir côté à côté des savants si différents non seulement d'aspect, mais aussi de principe. Vos Congrès réunissent des chimistes, des philosophes, des médecins, des archéologues, des historiens et parfois des artistes. A réfléchir, tant de différences, si disparates qu'elles soient, s'effacent, se fondent.

L'étude, qu'elle soit de lettres ou de sciences, est une maison familiale d'où sortent tour à tour les enfants, cherchant chacun l'emploi qui convient le mieux à leur génie. Les formes d'investigation les plus diverses finissent par se confondre. Toutes n'ont-elles pas le même but ? Apporter les matériaux péniblement extraits pour construire le magnifique phare dont l'éclatante lumière doit éclairer les générations qui viendront après nous.

Que nous importent les vastes champs d'étude, les îles lointaines,

les profondeurs de la haute mer, les cimes décharnées des Alpes, les glaciers des Pyrénées, les cavernes du Périgord ; ingénieurs, astronomes, botanistes, médecins, archéologues, peintres ou sculpteurs, tous privilégiés de l'intelligence, tous les maîtres incontestés du savoir, apparaissent, fraternels, en des lieux si divers, traduisant fidèles, chacun en sa langue, les mystères de la nature, faisant passer tour à tour sous nos yeux étonnés les vastes panoramas des réalités insoupçonnées dont, les premiers, ils ont pu déchiffrer, au péril de leur vie, les fulgurantes beautés.

A vouloir donner une idée exacte des résultats obtenus grâce à l'effort de tant de Sociétés Savantes si mêlées, on ne saurait mieux le comparer qu'au mouvement des différents corps d'une vaste armée qui, vague immense, faite de tous les flots, recouvre le pays qu'elle assiège.

Si l'on voulait aujourd'hui faire le départ entre chaque science, chaque connaissance humaine, quelle qu'elle soit, l'effort se perdrait. La vanité d'une telle tentative apparaît décevante. Où donc la limite entre la zoologie et la botanique, la chaleur et la lumière, la force et le travail ?

Le rôle des savants est tout tracé. Que peuvent-ils, sinon, remuer éternels le champ toujours fécond de la nature, y semer les germes des vérités nouvelles, et moissonneurs malheureusement bien souvent déçus, venir y récolter là et là les épis que les orages ont épargnés.

Ce n'est pas par l'utilisation des forces qui nous environnent que l'homme arrivera, ainsi que beaucoup le pensent faussement, à un état meilleur, c'est par la connaissance des lois universelles qu'il s'élèvera jusqu'à la contemplation du beau et qu'ainsi il arrivera à cette paix et cette félicité qu'il est obligé de chercher éternelle.

Messieurs, à considérer les choses au vulgaire on ne saurait les comprendre, les distinguer, les déterminer. A s'élever, à considérer de très haut, tout se fait clair, lumineux, les explications viennent d'elles-mêmes, la clarté envahit les esprits.

Sciences, arts, où donc la limite qui les sépare, ne se prêtent-ils pas un mutuel appui, comment pourraient-ils exister les uns sans les autres. La douceur de penser ne saurait aller sans les règles austères de la science. A contempler le Parthénon ou Saint-Pierre de Rome, si la beauté de ces admirables édifices nous envahit malgré nous, tant de belles proportions, n'est-ce pas la géométrie qui les créa ? Puvis de Chavanne, dans ses fresques immortelles, a traduit fidèle, cette pensée. Il a voulu réunir sous un ciel éternel,

artistes, savants, tous les illustres princes de la pensée, attentifs aux seules consolations de ce monde, à l'étude de la vérité, c'est-à-dire de la beauté.

Les Congrès, auxquels vous voulez prendre part, par vos délégués, n'attestent pas seulement l'unité des sciences et des arts. Ils proclament un autre mérite que vous ne sauriez ignorer. Ils réunissent, ils mêlent, ils confondent les esprits les plus divers venus de tous les points de notre chère France, si variés et cependant si unis quand même. Bretons quittant pour un moment leurs landes rêveuses, hommes du Nord gardant le souvenir de leurs clochers gothiques, symbole de la foi de leurs pères, comme aussi de leurs beffrois, attestant leur attachement inébranlable aux libertés communales plus étendues peut-être autrefois qu'aujourd'hui, rudes montagnards de l'Auvergne, caractères indépendants et tenaces, Normands gardant dans leurs yeux clairs les reflets des mers d'autrefois si souvent parcourues, enfin ces hommes de notre chère province du Périgord, dont notre Montaigne, dans ses *Essais*, a traduit fidèle le génie.

De tant d'efforts, qu'ils viennent de sciences si diverses, de provinces si différentes, toujours le même résultat dont nous devons nous réjouir. Partout un ardent désir de mieux faire, partout cette violence faite à l'inconnu, la pénétration de plus en plus profonde au monde mystérieux et, aussi, le retour glorieux chargé des dépouilles arrachées aux mystères, qui, quoi qu'on fasse, nous tourmentent et nous assiègent.

Dans ce grand travail, ouragan de l'esprit, qui passe sur tous les peuples, les courbe, les entraîne malgré eux, nous ne sommes point heureusement épargnés. Votre Compagnie ne cesse de faire ses efforts pour transmettre courageuse les mouvements qu'elle a reçus, aux innombrables esprits venus de points si divers, pour partager entre tous, sans réclamer la meilleure part, les belles moissons que, bonne semeuse, elle a fait germer.

Par votre Exposition de cette année, vous avez créé dans notre pays un mouvement artistique considérable. Les princes de la palette ont bien voulu nous apporter leurs œuvres les plus aimées, et les bons peintres, dont s'honneur, à juste titre, notre cité et notre région, y ont joint la note toujours préférée des œuvres du pays.

Effort puissant qui ne saurait être perdu. Combien d'intelligences ouvertes par vous aux choses élevées, obligées de quitter les nécessités barbares de la vie présente pour s'élever de plus en plus

jusqu'aux choses supérieures, seules capables de donner à l'âme humaine les justes satisfactions qu'elle désire.

Messieurs, nous avons assisté dans notre temps à bien des événements divers, nous avons vu apparaître et s'en aller beaucoup d'hommes fameux, avec eux, après un lever radieux, descendre aux horizons troubles, disparaître dans les infinis des oubliés, les idées que leur brillant essor présageait éternnelles.

Seules les grandes pensées scientifiques, le culte du beau demeure, bois sacré où se réfugient aujourd'hui, comme dans les temples inviolables d'autrefois, les penseurs et les artistes.

Pour exprimer le sublime de telles pensées, la prose, toujours un peu terre à terre, ne saurait suffire et le rythme de la poésie antique convient seul à qui veut en bien parler :

Tout ici bas flétrit et tombe,  
Faibles et forts,  
Le pâtre errant foule la tombe  
Des peuples morts.

Bravant les jours, seul, l'art auguste  
Reste, et sa main  
Au front du temps grave robuste  
L'œuvre d'airain.

F. LADEVI-ROCHE,  
*Docteur-Médecin.*

M. le Président félicite M. le Docteur Ladevi-Roche pour le beau rapport qu'il vient de faire et il l'en remercie vivement au nom de la Société.

L'Assemblée a désigné comme délégués de la Société au prochain Congrès, qui aura lieu à Paris pendant la semaine de Pâques, MM. le Docteur Ladevi-Roche, Daniel et Chaumont; comme délégués à la Session des Beaux-Arts, MM. Sarazanas, Dorsène et Gautier.

Le Président fait procéder au tirage de trois Bons à rembourser sur la souscription relative à la Galerie des Expositions. Les numéros suivants sont sortis de

l'urne : 79, 88, 24. Les possesseurs de ces Bons peuvent en réclamer le remboursement chez M. Hepper, Trésorier de la Société.

Poursuivant son ordre du jour, l'Assemblée a discuté l'opportunité d'étudier un projet de construction stable d'une salle pouvant servir aussi bien pour les expositions que pour des concerts, conférences, fêtes, etc. Un comité d'étude a été désigné, composé de MM. Sarazanas, Cocula, Daniel et Bertoletti. Enfin, l'Assemblée a procédé à l'élection de la Commission administrative de la Société.

Ont été élus à l'unanimité :

Président : M. le Docteur Peyrot; vice-présidents : MM. le Marquis de Fayolle et Sarazanas; secrétaire général : M. Bertoletti; secrétaire adjoint : M. Daniel; trésorier : M. Hepper; membres : MM. Pasquet, le Docteur Ladevi-Roche, Mauraud, le Commandant Brecht et le Capitaine Réghere.

M. le Président, au nom aussi de ses collègues de la Commission administrative, remercie de la nouvelle marque de confiance que l'Assemblée générale vient de donner à tous les membres de l'ancienne Commission, affirmant l'entier dévouement des élus pour faire prosperer l'œuvre commune.

L'ordre du jour étant épousé, la séance a été levée à onze heures.

A. BERTOLETTI.



## AVIS

Les cotisations de l'année 1908 seront, comme d'habitude, mises en recouvrement vers la fin du mois de mars.

Afin d'éviter des frais inutiles, les sociétaires qui préféreraient une autre date, sont priés de l'indiquer au Trésorier de la Société, 30, rue Alsace-Lorraine, à Périgueux.

La brochure contenant les Statuts est à la disposition des membres de la Société, qui pourront la demander au Secrétariat, 73, rue des Barris, à Périgueux, où se trouvent aussi des Bulletins d'adhésion à faire signer par les personnes qu'on aurait à présenter comme nouveaux sociétaires.



## LISTE GÉNÉRALE

Des Membres de la Société des Beaux-Arts de la Dordogne pour l'année 1908

### Présidents honoraires :

Le GÉNÉRAL de Division,  
Le PRÉFET de la Dordogne,  
L'ÉVÈQUE de Périgueux et de Sarlat,  
Le MAIRE de Périgueux,  
Le Baron F. DE LA TOMBELLE,  $\text{M}^\circ$  I., ancien Vice-Président effectif de la Société, 3, rue Auguste-Vacquerie, Paris.

### Membre correspondant :

M. ROGER-BALLU,  $\text{M}^\circ$ ,  $\text{M}^\circ$  I., ancien Député, ancien Inspecteur des Beaux-Arts, 10 (bis), rue Ballu, Paris.

## ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ

### BUREAU :

Président.....	M. le Docteur J.-J. PEYROT, $\text{M}^\circ$ C.
Vice-Présidents..	$\left\{ \begin{array}{l} \text{M. le Marquis G. DE FAYOLLE.} \\ \text{M. G. SARAZANAS.} \end{array} \right.$
Secrétaire général.	M. A. BERTOLETTI, $\text{M}^\circ$ I.
Secrétaire adjoint.	M. L. DANIEL, $\text{M}^\circ$ A.
Trésorier.....	M. L. HEPPER.

### MEMBRES DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE :

MM. G. PASQUET,  $\text{M}^\circ$  I.  
F. LADEVI-ROCHE.  
P. MAURAUD,  $\text{M}^\circ$  I.  
C. BRECHT,  $\text{M}^\circ$  O.  
L.-P. RÉGHÉERE,  $\text{M}^\circ$ .

#### LISTE DES SOCIÉTAIRES

##### *Membres perpétuels (1) :*

- MM. GEORGES CHALAVIGNAC, rue de la Nouvelle-Halle, à Périgueux.
- ALBERT MONTET, château de La Juvénie, par Payzac-de-Lanouaille (Dordogne).
- JEAN-BAPTISTE CASTELNAU, à Beuzeval-Houlgate (Calvados).
- CHARLES COTINAUD, boulevard de Vésone, à Périgueux.
- Le Docteur JEAN-JOSEPH PEYROT, \* C., Sénateur, membre de l'Académie de Médecine, 33, rue Lafayette, à Paris.
- PIERRE LAGRANGE, notaire, place de la Mairie, Périgueux.
- GEORGES SARAZANAS, avocat, 13, boulevard de Vésone, Périgueux.

##### *Membres Fondateurs :*

- MM. GEORGES ALBERT, lieutenant au 50<sup>me</sup>, Place Francheville, à Périgueux.
- JEAN-BAPTISTE AUBARBIER, \*, ♀ A, président de la Chambre de Commerce de Périgueux.
- ACHILLE AUCHÉ, chirurgien dentiste, allées de Tourny, à Périgueux.
- JULES AVIAT, artiste peintre, 33, rue du Château, à Neuilly-sur-Seine, et 9, rue Pelouze, à Paris.
- JEAN-RENÉ BARDON, ♀ A, chevalier du Mérite agricole, capitaine honoraire des sapeurs-pompiers, 39, rue Gambetta, à Périgueux.

(1) Les *Membres perpétuels* qui, après leur versement de la somme de cinquante francs, continuent à payer la cotisation annuelle de dix francs, qui seule assure le droit de participer à la répartition des œuvres d'art acquises par la Société, sont inscrits une deuxième fois sur la liste suivante des *Membres fondateurs*.

MM. LÉON BENOIT, trésorier-payeur général, rue Bourdeilles, à Périgueux.

GEORGES BELINGARD, 26, cours Saint-Georges, à Périgueux.

PASCAL BERGADIEU, à Mazardie, Atur, par Périgueux.

ALBERT BERTOLETTI, ♀ I, professeur de dessin, 73, rue des Barris, à Périgueux.

ÉDOUARD FERNAND BITARD, à Mensignac Lachapelle (Dordogne)

RENÉ BOISSARIE, avocat, 28, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux.

DÉSIRÉ BONNET, place du Palais, à Périgueux.

GASTON BONNET, \*, président de Chambre à la Cour d'Appel de Paris, 13, rue Soufflot, à Paris.

NUMA BONNET, négociant, 4, rue Taillefer, à Périgueux.

FIRMIN BOSCHE, négociant, 9, rue du Bac, à Périgueux.

PHILIPPE BOURDICHON, ♀ A., directeur de l'école Lakanal, 6, rue Littré, à Périgueux.

CHARLES-AUBIN BOURGOIN, ♀ I., professeur au Lycée, adjoint au Maire, 15, boulevard de Vésone, à Périgueux.

CHARLES BRECHT, \* O., chef de bataillon en retraite, 22, rue de Metz, à Périgueux.

GABRIEL BRETON, négociant, rue Béranger, à Périgueux.

GASTON BRETON, négociant, 10, place Faidherbe, et allées de Tourny, à Périgueux.

PAUL BRETON, négociant, 10, place Faidherbe, à Périgueux.

L'Abbé BRUGIÈRE, chanoine, 20, rue du Plantier, à Périgueux.

M. ROGER BUISSON, ♀ A., directeur de l'Agence du *Phénix*, aux Chabannes-St-Georges, à Périgueux.  
M<sup>me</sup> MARIE CHALAUD, artiste peintre, 20, rue du Planter, à Périgueux.  
MM. Le Marquis F. de CHANTÉRAC, à Cirez-lès-Mello (Oise).  
BAPTISTE CHASTAING, négociant, 21, rue de Metz, à Périgueux.  
HENRI CHASTENET, \*, négociant, 2, rue du Port, à Périgueux.  
JULES CHASTENET, chevalier du Mérite Agricole, négociant, 2, rue du Port, à Périgueux.  
RAOUL-GASTON CHATEAU, ♀ A, professeur de musique, rue Saint-Simon, à Périgueux.  
ÉMILE CHAUMONT, 18, rue d'Aguesseau, à Périgueux.  
JEAN CHEVALIER, 34, rue de Metz, à Périgueux.  
PAUL COCULA, ♀ A, architecte, 47, rue Gambetta, à Périgueux.  
CHARLES COTINAUD, rentier, boulevard de Vésone, à Périgueux.  
FERNAND COURTEY, 10, rue Victor-Hugo, Périgueux.  
CHARLES CULOT, architecte, 14, rue de Metz, à Périgueux.  
JEAN-LOUIS DANIEL, ♀ A, architecte, directeur des travaux municipaux, 8, rue Alfred-de-Musset, à Périgueux.  
GEORGES DARNET, ♀ A, artiste peintre, 9, rue de la Boëtie, à Périgueux.  
Le docteur OSCAR DELBÈS, place Francheville, à Périgueux.  
JULES DELBREL, contrôleur de l'Exploitation de la Cie d'Orléans, à Nantes (Loire-Inférieure).  
ARMAND DELMON, capitaine des Sapeurs-pompiers, tapissier-décorateur, 5, rue Saint-Front, à Périgueux.

M. PAUL-ÉDOUARD DELSUC, banquier, 3, allées de Tourny, à Périgueux.  
M<sup>me</sup> MARIE-LOUISE DELSUC, 3, Allées de Tourny, à Périgueux.  
MM. MAXIME DENNERY, architecte, rue des Mobiles-de-Coulmiers, à Périgueux.  
HENRI DESCHAMPS, architecte, 14, rue de Metz, à Périgueux.  
LÉON DESCHAMPS, notaire, rue Voltaire, Périgueux.  
JEAN DONGREIL aîné, 7, allées de Tourny, à Périgueux.  
EUGÈNE DORSÈNE, ♀ A., photographe, allées de Tourny, à Périgueux.  
GUSTAVE DOSE, ♀ I., professeur de dessin honoraire, artiste peintre, rue Kléber, à Périgueux.  
FRANÇOIS DUBOST, sous-directeur des Contributions indirectes, 29, rue Rose, à Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure).  
GASTON DUFOUR, ♀ A., industriel, 46, rue Kléber, à Périgueux.  
JEAN-VICTORIN DUNOGIER, ♀ A., négociant, rue Louis-Mie, à Périgueux.  
AMÉDÉE DUPOUY, 20, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux.  
JEAN-JULIEN DUPUY, négociant, passage Sainte-Cécile, à Périgueux.  
ADHÉMARD DURAND DE RAMEFORT, avoué, 15, rue Bourdeilles, à Périgueux.  
GEORGES DURAND-RUEL, 16, rue Laffite, à Paris.  
JOSEPH DURAND-RUEL, 35, rue de Rome, à Paris.  
PAUL DURAND-RUEL, 16, rue Laffitte, à Paris.  
ÉMILE DUSSAUX, ♀ A, entrepreneur, 25, rue Kléber, à Périgueux.  
M<sup>me</sup> La Comtesse ALICE DE L'ÉCOCHÈRE, 69, rue d'Amsterdam, à Paris.

- MM. Le Docteur GEORGES ESCANDE, ancien député, 30, rue Notre-Dame, à Bordeaux.
- Le Docteur CHARLES FAGUET, \*, A., 8, rue du Palais, à Périgueux.
- ÉMILE FALGOUX, entrepreneur de zinguerie, rue Louis-Mie, à Périgueux.
- CHRISTIAN FAURE, 25, rue Alsace-Lorraine, à Périgueux.
- Le Docteur FAURE-MURET, rue Victor-Hugo, à Périgueux.
- M<sup>me</sup> La Comtesse ÉLISABETH DE FAYOLLE, château de Fayolle, par Tocane-St-Apre (Dordogne)
- MM. Le Marquis GÉRARD DE FAYOLLE, conservateur du Musée, château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (Dordogne), et rue Victor-Hugo, à Périgueux.
- FERNAND FOMMARTY, entrepreneur de peinture, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux.
- JEAN FONTALIRANT, rentier, 32, rue de Metz, à Périgueux.
- RAYMOND FOURNIER-SARLOVÈZE, \* O., 11, rue Marignan, à Paris.
- JULES-EUGÈNE FRANÇOIS, professeur de dessin, 72, cours Saint-Georges, à Périgueux.
- ERNEST FRENET, \*, I, chef de division honoraire à la Préfecture, 22, boulevard de Vésone, à Périgueux.
- LUDOVIC GAILLARD, ingénieur, 14, boulevard de Vésone, à Périgueux, et 21, boulevard Beauséjour, à Passy-Paris.
- GEORGES GAUTIER, \*, capitaine territorial, doreur-miroitier, rue des Chaînes, à Périgueux.
- ERNEST GAY, conseiller municipal de Paris, 4, rue de Sfax, à Paris.
- GEORGES GOURSAT-SEM, \*, A, rue Bourdeilles, à Périgueux, et 5, rue Cambon, à Paris.

- MM. JOSEPH GRANIÉ, substitut du Procureur de la République près le Tribunal Civil et Correctionnel de la Seine, à Paris.
- HIPPOLYTE GRASSET, sculpteur, rue Saint-Front, à Périgueux.
- EDMOND GUICHARD, 34, rue de Bordeaux, à Périgueux.
- ERNEST GUILLIER, avocat, Sénateur, rue Bourdeilles, à Périgueux.
- AMÉDÉE GUINDE, banquier, 7, rue Dante, à Paris V<sup>e</sup>.
- PAUL HÉNIN, négociant, cours Montaigne, à Périgueux.
- LÉOPOLD HEPPER, juge de paix suppléant, ancien juge au Tribunal de Commerce, 30, rue Alsace-Lorraine, à Périgueux.
- DOMINIQUE JOUCLA, publiciste, rue Lafayette, 19, à Périgueux.
- ÉMILE LABROUE, \*, I, proviseur du Lycée, à Périgueux.
- FRANÇOIS-ALBIN LABROUSSE, avocat, château de Tourtoirac (Dordogne).
- ARTHUR LACAPE, facteur de pianos, 2, place du Théâtre, à Périgueux.
- EMILE LACHAUD, industriel, 9, rue Combe-des-Dames, à Périgueux.
- ÉDOUARD LACOSTE, juge au Tribunal de Commerce, entrepreneur, rue Lamartine, à Périgueux.
- Le Docteur JEAN DE LACROUSILLE, allées de Tourny, à Périgueux.
- Le Docteur FRANÇOIS-Louis LADEVI-ROCHE, château de St-Germain-du-Salembre, par Neuvic-sur-l'Isle (Dordogne).
- PIERRE LAGRANGE, notaire, place de la Mairie, à Périgueux.

M. JOSEPH LAPARRE, 26, rue de Strasbourg, à Périgueux.

M<sup>me</sup> ALEXIS LAPEYRE, 10, rue Victor-Hugo, à Périgueux.

MM. ALBERT LAPORTE, au Grand Hôtel de France, à Périgueux.

FÉRÉOL LASSAIGNE, agent général, inspecteur d'Assurances, 20, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux.

Le Baron FERNAND DE LA TOMBELLE, ♀ I, 3, rue Auguste-Vacquerie, à Paris, et Château de Fayrac, par Domme (Dordogne).

Le Docteur PAULIN BROU DE LAURIÈRE, \*, ♀ I., conseiller général, rue Louis-Mie, à Périgueux.

M<sup>me</sup> MARGUERITE LASAGEAS, à Excideuil (Dordogne).

MM. PIERRE-ÉDOUARD LAUSSINOTTE, ♀ A, officier du Mérite Agricole, ancien notaire, à Saint-Pantaly-d'Ans, par Cubjac (Dordogne).

LÉON LAVAUD, négociant, 6, rue Salinière, à Périgueux.

EDMOND DE LÉPINE, au Change, et château de la Fleunie, par Condat-sur-Vézère (Dordogne).

M<sup>me</sup> La Baronne AMÉLIE DE LESTRANGE, 1, rue de Paris, à Périgueux.

MM. GASTON LINARD, château de Lafaye, par Razac-sur-l'Isle (Dordogne).

GABRIEL MAGE, ancien percepteur, à Labatut, près Vergt (Dordogne).

LÉOPOLD MALIVERT, négociant, 87, rue Gambetta, à Périgueux.

RAOUL MAREY, rentier, à Marsac, par Périgueux.

EMMANUEL MASSON, 5, avenue Bertrand-de-Born, à Périgueux.

M. MANUEL MATOSÈS, artiste peintre, à Combéranche, par Ribérac (Dordogne).

M<sup>me</sup> AMÉLIE JEANNE MAUMONT, rue de La Boëtie, à Périgueux.

MM. PAUL MAURAUD, ♀ I, architecte, rue de La Boëtie, à Périgueux.

ÉMILE MAZY, chevalier du Mérite agricole, 3, place Bugeaud, à Périgueux.

MM. ALPHONSE MERCIER-LACHAPELLE, 42, rue Gambetta, à Périgueux.

CAMILLE MERLAUD, ♀ A, artiste peintre, à Verfeillac (Dordogne).

EDMOND MICHEL, ♀ A, représentant de commerce, juge suppléant au Tribunal de Commerce, rue Louis-Blanc, à Périgueux.

FERNAND MILET, ♀ A, greffier en chef près le Tribunal Civil et Correctionnel, à Périgueux.

ALEXIS MITTEAU, négociant, 11, rue Combes-des-Dames, à Périgueux.

MARCEL MOISY, ♀ A, lieutenant au 50<sup>me</sup>, 84, rue Gambetta, à Périgueux.

HENRI MONTASTIER, négociant, place Francheville, à Périgueux.

ALBERT MONTET, château de la Juvénie, par Payzac-de-Lanouaille (Dordogne).

M<sup>me</sup> VALENTINE MOREAU, artiste peintre, à La Roche-chalais (Dordogne).

MM. PAUL NAU, pharmacien, 33, rue Gambetta, Périgueux.

HENRI NÉGRIER, avoué, 30, rue Gambetta, à Périgueux.

Le Baron HENRI DE NERVAUX, 14, rue du Plantier, à Périgueux, et 56, avenue Montaigne, Paris.

M<sup>me</sup> JUSTINE PABOT-CHATELARD, à Brognac, par Javerlhac (Dordogne).

M<sup>le</sup> MARIE PAPILLAUD, 25, rue Bodin, à Périgueux.

MM. HONORÉ PARACINI, entrepreneur de peinture, 14, rue Saint-Front, à Périgueux.

JEAN-GEORGES PASQUET, ♀ I, professeur de dessin, 30, boulevard de Vésone, à Périgueux.

LÉON PAUTAUBERGE, ♀ A, maire de Montignac (Dordogne), et 9, rue Edmond-Valentin, à Paris.

LOUIS PEYNAUD, officier du Mérite Agricole, médecin-vétérinaire, rue Victor-Hugo, à Périgueux.

M<sup>me</sup> GEORGES DE PEYREBRUNE, femme de lettres, à Asnières (Seine).

MM. Le Docteur JEAN-JOSEPH PEYROT, \*, C, Sénateur, membre de l'Académie de Médecine, 33, rue Lafayette, à Paris, et à Château-l'Évêque (Dordogne).

EUGÈNE PICARD, industriel, 1, rue de la Nouvelle-Halle, à Périgueux.

Le Docteur ALBERT DE PINDRAY, 7, rue de la Boëtie, à Périgueux.

EDMOND POIRIER, \*, ♀ A, chevalier du Mérite agricole, inspecteur d'assurances, 28, rue de La Boëtie, à Périgueux.

ROBERT PORENTRU, ♀ A, dentiste-médecin, rue Saint-Front, à Périgueux.

CHARLES-HENRI POUYAUD, ♀ A, pharmacien, ancien président du Tribunal de Commerce, 15, place du Coderc, à Périgueux.

AUGUSTE PRADEAU, juge au Tribunal de Commerce, place de la Mairie, à Périgueux.

LOUIS-PAUL RÉGHÉERE, \*, capitaine en retraite, 45, rue Limogeanne, à Périgueux.

GÉRARD RAYNAUD, rue des Cordeliers, à Excideuil (Dordogne).

MM. JEAN REIGNIER, rentier, 35, rue Gambetta, à Périgueux.

ÉDOUARD REQUIER, \*, chevalier du Mérite agricole, conseiller général, 30, rue Chanzy, à Périgueux.

FERNAND REQUIER, propriétaire à Castelnau-Fayrac (Dordogne).

AUGUSTE-ANTOINE ROBINOT, 50, rue Vaneau, à Paris.

THÉOPHILE ROUDERGUES, parfumeur-chimiste, 5, rue Gambetta, à Périgueux, et à Agonac (Dordogne).

EUGÈNE ROUGIER, ♀ A, greffier de paix, 52, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Ribérac (Dordogne).

MAURICE ROUGIER, contrôleur des Contributions directes, rue de la République, Périgueux.

MAURICE ROULET, négociant, 96, rue de Bordeaux, à Périgueux.

Le Baron DE SAINT-PAUL, \*, château de Ligueux, par Sorges (Dordogne).

M<sup>me</sup> La Marquise DE SANZILLON, 14, rue du Plantier et au château du Lieu-Dieu, par Périgueux.

MM. GEORGES SARAZANAS, avocat, 13, boulevard de Vésone, à Périgueux.

ALBERT SARLANDE, ancien député, 64 bis, rue Monceau, à Paris, et au château de La Borie, par Champagnac-de-Belair (Dordogne).

GEORGES SAUMANDE, député, 25, rue de Bordeaux, à Périgueux.

HENRI SEMPÉ, avoué, docteur en droit, 17, rue du Palais, à Périgueux.

LOUIS SIMON, ♀ A., Grand hôtel de l'Univers, rue de Bordeaux, à Périgueux.

MM. HENRY SOYMIER, pharmacien, 8, rue Taillefer, à Périgueux.

ARMAND TENANT, ~~¶~~ A., professeur de musique, 17, rue Éguillerie, à Périgueux.

ÉDOUARD DE TEYSSIÈRE, \*, lieutenant-colonel, sous-chef d'état-major du 10<sup>me</sup> corps d'armée, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

ADRIEN DE TORSIAC, directeur de la Société Générale, boulevard Montaigne, à Périgueux.

MARC VENTENAT, pharmacien, 3, cours Montaigne, à Périgueux.

JEAN-LOUIS VERDIÉ, artiste peintre, 6, avenue Bertrand-de-Born, à Périgueux.

M<sup>mes</sup> DE VERNINAC DE SAINT-MAUR, château du Petit-Change, par Périgueux.

La Comtesse DE VERTHAMON, 1, rue de Paris, à Périgueux.

MM. HENRI VEYSSET, 201, rue Saint-Genès, à Bordeaux (Gironde).

RAPHAËL VIAU, publiciste, rue des Farges, à Périgueux.

FERDINAND VILLEPELET, ~~¶~~ I, archiviste départemental honoraire, boulevard Lakanal, à Périgueux.



## MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DÉCÉDÉS

---

1888. — Docteur USSEL.  
1889. — CLUZEAU.  
M<sup>me</sup> LINARD.  
1890. — TRANSON.  
Baron ERNEST DE NERVAUX.  
Docteur ALBERT GARRIGAT.  
1891. — CROS-PUYMARTIN.  
1892. — PROSPER FOURNIER.  
LUCIEN LACOMBE.  
MICHEL ROUGIER.  
1893. — MICHEL HARDY.  
ADOLPHE PASQUIER.  
ALFRED BOUCHÉ.  
1894. — JEAN BORIE.  
FRANÇOIS JEANNE.  
GÉNÉRAL JULES LIAN.  
1895. — Comte G. DU GARREAU.  
THÉODORE LEBOUCHER.  
1896. — PAUL GERVAISE.  
Marquis DE SAINTE-AULAIRE.  
JEAN MAUMONT.  
JEAN MONRIBOT.  
Ingénieur VERGNOL.  
PAUL-ÉMILE BARRET.  
1897. — AUGUSTE BUISSON.  
EUGÈNE CATON.  
EUGÈNE GODARD.  
CALIXTE LARGUERIE.

1898. — GASTON DE MONTARDY.  
MARC FAYOLLE LUSSAC.
1899. — CHARLES BUIS.  
JULES GERMAIN.  
FRANÇOIS GROJA.  
Capitaine ANTOINE RILHAC.
1900. — Abbé BOURZÈS.  
ALBÉRIC DUPUY.  
GABRIEL COMBET.
1901. — CYPRIEN LACHAUD.  
Docteur ARMAND DE LACROUSILLE.
1902. — Veuve EUGÈNE CATON.  
JULES CLÉDAT.  
PAUL GÉRARD.  
CHARLES MORVAN.  
ANATOLE DE ROUMEJOUX.
1903. — LOUIS-AUGUSTIN AUGUIN.  
LOUIS OBIER.  
Docteur ROUSSELOT-BEAULIEU.
1904. — Marquis DE CHANTÉRAC.  
PAUL FAURE.  
FERNAND GILLES-LAGRANGE.  
ANDRÉ ROLLAND DE DENUS.
1905. — ANTOINE FOUGEYROLLAS.  
GASTON MALEVILLE.  
HONORÉ SÉCRESTAT.  
ADOLphe TRUFFIER.
1906. — AUGUSTE DORSON.  
ERNEST DE LACROUSILLE.
1907. — EUGÈNE PLANTÉ.



908011100152

